

Province de Québec
Municipalité du Canton de Roxton

À une session extraordinaire du conseil de la Municipalité du Canton de Roxton, tenue le 11 février 2010 à 20 h 30 au lieu ordinaire de séances, conformément aux dispositions du Code municipal de la Province de Québec.

À laquelle étaient présents :

Le maire : M. Stéphane Beauregard
Les conseillers : M. Conrad Daviau
Mme Diane Ferland
M. Bernard Bédard
M. Stéphane Beauchemin

Était absent : M. Marc Bachand
M. François Légaré

Caroline Choquette, directrice générale et secrétaire-trésorière, était également présente.

Tous formant quorum sous la présidence du maire.

ORDRE DU JOUR

1. Liste des personnes endettées – Ventes pour taxes;
2. Reddition de comptes – Programme d'aide à l'entretien du réseau local;
3. Mandat à M. Serge Beauregard pour effectuer la reddition de comptes;

30-02-2010

1. **Liste des personnes endettées – Ventes pour taxes**

CONSIDÉRANT QUE la liste des personnes endettées en date du 14 janvier 2010 a été déposée;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par M. Bernard Bédard appuyé par M. Stéphane Beauchemin et résolu à l'unanimité des conseillers que la propriété de Mme Janet Éthier (matricule 7851-14-6654) soit mise en vente pour défaut de paiement des taxes. Que cette résolution soit transmise à la MRC d'Acton.

Adoptée

31-02-2010

2. **Reddition de comptes – Programme d’aide à l’entretien du réseau local**

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Transports a versé une compensation de 178 376 \$ pour l’entretien du réseau routier local pour l’année civile 2009;

CONSIDÉRANT QUE les compensations distribuées à la municipalité visent l’entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts dont les municipalités sont responsables et situés sur ces routes;

CONSIDÉRANT QUE la présente résolution est accompagnée de l’annexe A identifiant les interventions réalisées par la municipalité sur les routes susmentionnées;

CONSIDÉRANT QU’un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l’annexe B dûment complétée;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par Mme Diane Ferland
appuyé par M. Conrad Daviau

et résolu à l’unanimité des conseillers que la Municipalité du Canton de Roxton informe le ministère des Transports de l’utilisation des compensations conformément aux objectifs du Programme d’aide à l’entretien du réseau routier local.

Adoptée

32-02-2010

3. **Mandat à M. Serge Beauregard pour effectuer la reddition de comptes pour le Programme d’aide à l’entretien du réseau routier local**

Il est proposé par M. Stéphane Beauchemin
appuyé par M. Bernard Bédard

et résolu à l’unanimité des conseillers de mandater M. Serge Beauregard de la firme FBL pour attester l’usage des compensations reçues par le ministère des Transports dans le cadre du Programme d’aide à l’entretien du réseau routier local.

Adoptée

33-02-2010

Levée de l'assemblée

Il est proposé par M. Conrad Daviau
appuyé par M. Stéphane Beauchemin
et résolu à l'unanimité des conseillers que l'assemblée soit levée à
8 h 54.

Adoptée

Stéphane Beauregard
Maire

Caroline Choquette
Directrice générale et
secrétaire-trésorière

Je, Stéphane Beauregard, maire, atteste que la signature du
présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes
les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du code
municipal.
